



Bulletin Veille Europe n°85 Mars 2019

Sommaire

Institutions de l'UE.....	3
Commission européenne / Rapport d'avancement sur l'agenda européen en matière de migration.....	3
Commission européenne / Rapport sur le renforcement des droits des victimes de la criminalité, incluant la traite des êtres humains et la violence fondée sur le genre	4
Commission européenne / Etat des lieux trois ans après la déclaration UE-Turquie	4
Commission européenne / Rapport sur l'application de la directive 2003/86/CE sur le regroupement familial	5
Commission européenne / Bilan de qualité sur le cadre juridique en matière de migration légale	5
Conseil de l'UE / Réunion Affaires Intérieures et Justice 7 et 8 mars	5
Conseil de l'UE / Prorogation du mandat EUNAVFOR MED Opération Sophia	6
Conseil de l'UE / Confirmation d'un accord sur un mandat renforcé sur le corps permanent de garde-frontières et de garde-côtes	6
Parlement européen / ONG sauvant des vies en Méditerranée: les députés ont examiné la situation	7
Centre de recherche du Parlement européen / Publication de plusieurs fiches d'informations sur la question migratoire, les voies légales, la réforme du règlement Dublin	7
Centre de recherche du Parlement européen / Informations clés sur le Parlement européen.....	7
Centre de recherche du Parlement européen / Rapport sur le coût de l'absence de migration légale	8
Agences et organes de l'UE	8
EASO / Rapports d'information sur l'Irak.....	8
Eurostat / Données sur les demandes d'asile en 2018	8
FRONTEX / Publication du rapport annuel du Forum consultatif sur les droits fondamentaux de l'agence	9
Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) / Bulletin annuel sur le respect des droits fondamentaux dans le cadre des politiques migratoires et d'asile	9
Réseau européen des migrations / 25 ^{ème} bulletin d'information Octobre-Décembre 2018.....	9
Réseau européen des migrations / Rapport sur l'impact de la libéralisation des visas dans les pays de destination	9
Institutions européennes.....	10
Conseil de l'Europe / Le rôle de l'éducation dans l'intégration des réfugiés	10
Organisations des Nations unies.....	10
HCR / Rapport sur les intentions de retour des réfugiés syriens	10
HCR / Rapport mensuel Europe, suivi des disparus en mer et réinstallation	10
HCR / Sans perspective de réinstallation, les réfugiés protestent contre les conditions de détention en Libye.....	11
OIM / Méditerranée occidentale : près de la moitié des migrants récemment arrivés en Espagne font état d'exploitation et de maltraitance.....	11
Organisations de la société civile.....	11
AIDA / Mise à jour des rapports nationaux	11

Amnesty International / Rapport sur les violences à l'encontre des réfugiés et des migrants sur la route des Balkans	12
Focus nationaux	12
Allemagne / Décision de la Cour de Justice de l'UE – Transfert Dublin : Des insuffisances dans le système social de l'État membre concerné ne permettent pas, à elles seules, de conclure à l'existence d'un risque de tels traitements.....	12
Irlande / Ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique	12

Institutions de l'UE

Commission européenne / Rapport d'avancement sur l'agenda européen en matière de migration

La Commission européenne a publié hier son rapport d'avancement sur l'agenda européen en matière de migration en place depuis 4 ans. Malgré la baisse des arrivées, elle ne constitue nullement une garantie pour l'avenir face à une poursuite probable de la pression migratoire selon la Commission qui plaide pour une approche globale de la gestion des migrations et de la protection des frontières.

Le rapport détaille les mesures immédiates mises en œuvre sur les différentes routes migratoires avec notamment des focus sur le Maroc, la Libye, et la Grèce. Il aborde aussi les accords temporaires en matière de débarquement. La Commission appelle à une approche européenne plus systémique et mieux coordonnée en matière de débarquement, ce qui mettrait en pratique la solidarité et la responsabilité au niveau de l'UE, dans l'attente d'un accord sur la réforme du règlement Dublin.

Sur la lutte contre la migration irrégulière, le rapport détaille les actions menées grâce au fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, sa lutte contre les réseaux de passeurs notamment au Niger, l'intensification des retours et des réadmissions grâce à la signature de 23 accords et arrangements, et la prochaine adoption de la révision de la directive Retour.

En matière de protection et d'asile, le rapport rappelle l'engagement des Etats membres dans le programme de réinstallation pour 50 000 personnes, la révision du régime d'asile européen commun qui doit être adoptée avant les élections européennes. Sur la réinstallation, aucun chiffre de suivi des programmes nationaux n'est communiqué.

Sur la migration légale, le rapport indique que la Commission doit présenter sous peu une évaluation complète du cadre de l'UE en matière de migration légale.

En complément du rapport, plusieurs fiches d'informations ont été publiées :

- Un changement radical dans la gestion des migrations et dans la sécurité des frontières : chronologie
- Rétablir les faits : pour en finir avec les idées reçues concernant la migration
- Migrations : des mesures immédiates s'imposent
- Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée occidentale
- Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée centrale

Pour en savoir plus

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1496_fr.htm

Rapport : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190306_com-2019-126-report_fr.pdf

Un changement radical dans la gestion des migrations et dans la sécurité des frontières : chronologie : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190306_managing-migration-factsheet-step-change-migration-management-border-security-timeline_fr.pdf

Rétablir les faits : pour en finir avec les idées reçues concernant la migration : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190306_managing-migration-factsheet-debunking-myths-about-migration_fr.pdf

Migrations : des mesures immédiates s'imposent : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190306_managing-migration-factsheet-immediate-measures-needed_fr.pdf

Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée occidentale : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/54761/eu-actions-along-western-mediterranean-route_en

Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée centrale : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/35787/central-mediterranean-route-protecting-migrants-and-managing-irregular-flows_en

Commission européenne / Rapport sur le renforcement des droits des victimes de la criminalité, incluant la traite des êtres humains et la violence fondée sur le genre

Madame Joëlle Milquet, conseillère spéciale auprès du président Juncker pour l'indemnisation des victimes de la criminalité, a publié son rapport sur le renforcement des droits des victimes. Ce rapport montre que les victimes ont souvent des difficultés pour avoir accès à la justice et bénéficier d'une indemnisation du fait d'un manque d'information, d'un soutien insuffisant, de critères d'éligibilité trop restrictifs ou encore d'obstacles procéduraux. Les personnes victimes d'actes criminels au cours d'un déplacement dans un autre pays de l'UE peuvent se heurter à des difficultés encore plus grandes pour obtenir une indemnisation.

Le rapport Milquet propose 41 recommandations spécifiques sur la manière d'améliorer l'accès des victimes à la justice et à l'indemnisation. Ces recommandations sont regroupées en six blocs thématiques: renforcement de la coopération, accès à l'information, formation, indemnisation publique, indemnisation par l'auteur de l'infraction et accès aux services d'aide aux victimes. Le rapport englobe des chapitres spécifiquement consacrés aux victimes du terrorisme, aux victimes de la traite des êtres humains et aux victimes de la violence fondée sur le genre. Il prend en considération les points de vue des différentes parties prenantes, y compris des victimes d'actes criminels et des associations de victimes

Pour en savoir plus :

Communiqué : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1609_fr.htm

Fiche synthèse : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/milquet_2pages_fr.pdf

Rapport : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/strengthening_victims_rights_-_from_compensation_to_reparation_rev.pdf

Commission européenne / Etat des lieux trois ans après la déclaration UE-Turquie

A l'occasion des trois années de la déclaration UE-Turquie, la Commission européenne publie une note synthétique sur la mise en œuvre de la déclaration à travers différents volets :

- La réduction des flux migratoires
- La réinstallation des réfugiés syriens
- Le soutien de l'UE pour l'accueil des réfugiés en Turquie
- Le soutien de l'UE à la Grèce
- Les retours vers la Turquie

Pour en savoir plus

Note : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190318_eu-turkey-three-years-on_en.pdf

Commission européenne / Rapport sur l'application de la directive 2003/86/CE sur le regroupement familial

Le rapport présente l'état d'avancement de la mise en œuvre de la directive relative au droit au regroupement familial par les Etats membres, notamment sur l'analyse de conformité de la Commission, les plaintes reçues, et les arrêts pertinents de la CJUE.

Comme l'indique le rapport, la directive exclut de son champ d'application les regroupants bénéficiaires d'une protection temporaire ou subsidiaire et des demandeurs d'asile. Cependant, dans sa communication concernant les lignes directrices, la Commission a souligné qu'il ne fallait pas déduire de la directive qu'elle obligeait les Etats membres à refuser le droit au regroupement familial aux bénéficiaires de la protection temporaire ou subsidiaire. Elle encourage les Etats membres à adopter des règles conférant à ces catégories de personnes des droits au regroupement familial semblables à ceux des réfugiés. Le chapitre V de la directive énonce une série de dérogations créant des conditions plus favorables pour le regroupement familial des réfugiés, de façon à tenir compte de leur situation particulière

Pour en savoir plus

Rapport : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/commission-europeenne-regroupement-familial-rapport-sur-l-application-de-la-directive-200386ce.html>

Commission européenne / Bilan de qualité sur le cadre juridique en matière de migration légale

Plusieurs directives, adoptées entre 2003 et 2016, qui portent sur différentes catégories de ressortissants de pays tiers et régissent divers aspects du processus de migration (notamment les conditions d'admission et de séjour, l'égalité de traitement et la mobilité au sein de l'UE) définissent le cadre juridique de l'UE en matière de migration. Ce premier bilan de qualité a pour objectif d'établir si le cadre juridique de l'UE en matière de migration est toujours adapté à son objet, à relever les incohérences, et les écarts éventuels, et d'explorer les possibilités de rationaliser et de simplifier les règles existantes. Le bilan de qualité a évalué l'acquis de l'UE en matière de migration régulière à l'aune de cinq critères: la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la valeur ajoutée de l'UE.

Pour en savoir plus

Résumé du bilan : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/commission-europeenne-migration-legale-bilan-de-qualite.html>

Bilan : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/legal-migration/fitness-check_en

Conseil de l'UE / Réunion Affaires Intérieures et Justice 7 et 8 mars

La révision du régime d'asile européen a une nouvelle fois fait débat, surtout sur l'approche « paquet ». La Commission européenne plaide pour l'adoption d'un certain nombre de textes où des accords provisionnels ont été atteints en juin 2018 (Qualification, Accueil, Réinstallation, Agence de l'Asile, Eurodac), mais n'ont pas été définitivement adoptés par les législateurs européens. Cependant, les Etats membres sont réticents à abandonner l'approche « paquet » du régime d'asile, mais ne semblent pas non plus avancer sur l'adoption d'une position commune sur les règlements Procédures et Dublin. De plus, les Etats membres souhaiteraient renégocier certains points des accords prévisionnels de juin 2018 mais le Parlement européen refuse de rouvrir les négociations.

Sur le règlement Dublin, selon la note d'informations du Conseil de l'UE, « à la suite des travaux menés sous la présidence autrichienne, la présidence roumaine a estimé qu'on ne pouvait s'attendre, de manière réaliste, à

réaliser des progrès majeurs sur ce dossier à court terme. Par conséquent, elle s'efforce essentiellement de faire avancer autant que possible les autres dossiers. »

Les discussions ont également porté sur un dispositif de débarquement entre les Etats membres dans l'attente d'un accord sur le règlement Dublin. Des progrès auraient été faits sur ce sujet, mais il n'y a eu aucune annonce particulière sur un accord atteint qui engageraient des Etats membres volontaires pour assurer une répartition des personnes sauvées en mer Méditerranée.

L'Opération Sophia a également été évoquée lors d'une question au Commissaire Avramopoulos. Le mandat de l'opération européenne en mer méditerranée prend fin le 31 mars et subit depuis plusieurs mois des remises en cause par l'Italie et d'autres Etats membres. L'Italie étant l'Etat membre en charge de la coordination de l'opération, la décision du renouvellement du mandat est entre ses mains selon le Commissaire européen.

Pour en savoir plus

Note d'information : https://www.consilium.europa.eu//media/38380/background-jha-7-8-march_fr.pdf

Réunion : <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/jha/2019/03/07-08/>

Discours Avramopoulos : https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/avramopoulos/announcements/remarks-commissioner-avramopoulos-following-home-affairs-0_en

Conseil de l'UE / Prorogation du mandat EUNAVFOR MED Opération Sophia

Le Conseil de l'UE a prorogé le mandat d'EUNAVFOR MED opération SOPHIA jusqu'au 30 septembre 2019. Le déploiement des moyens navals de l'opération ont été suspendus temporairement pour la durée de la prorogation. Les opérations de surveillance par des moyens aériens seront intensifiées, et le soutien apporté aux garde-côtes libyens et à la marine libyennes pour les opérations répressives en mer seront également renforcés. La mission première de l'opération est démanteler le modèle économique des passeurs et des trafiquants d'êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/03/29/eunavfor-med-operation-sophia-mandate-extended-until-30-september-2019/>

Conseil de l'UE / Confirmation d'un accord sur un mandat renforcé sur le corps permanent de garde-frontières et de garde-côtes

Les ambassadeurs auprès de l'UE ont confirmé aujourd'hui au nom du Conseil l'accord informel intervenu entre les représentants du Parlement européen et la présidence roumaine du Conseil concernant un règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes. Les nouvelles règles doivent maintenant être formellement adoptées par le Parlement européen et le Conseil.

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) est renforcée en termes de personnel et d'équipements techniques. En outre, son mandat est élargi en vue de soutenir l'action des États membres en matière de protection des frontières, de retour et de coopération avec les pays tiers. Les nouvelles règles proposées intégreront dans le cadre Frontex le système européen de surveillance des frontières (Eurosir), afin d'améliorer son fonctionnement.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/04/01/european-border-and-coast-guard-council-confirms-agreement-on-stronger-mandate/>

Fiche synthèse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20190401_managing-migration-factsheet-european-border-and-coast-guard_en.pdf

Parlement européen / ONG sauvant des vies en Méditerranée: les députés ont examiné la situation

Les députés des commissions des libertés civiles et de la sous-commission des droits de l'homme ont débattu avec des représentants d'ONG du cadre juridique relatif aux opérations de recherche et de sauvetage ainsi que des défis rencontrés par les personnes travaillant dans ce domaine.

Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190318IPR31806/ong-sauvant-des-vies-en-mediterranee-les-deputes-ont-examine-la-situation>

Centre de recherche du Parlement européen / Publication de plusieurs fiches d'informations sur la question migratoire, les voies légales, la réforme du règlement Dublin

Le centre de recherche du Parlement européen a publié une série de publications sur la politique migratoire européenne, notamment sur :

- La migration légale vers l'Union européenne
- La problématique migratoire
- La réforme du règlement Dublin
- Les enjeux migratoires euro-méditerranéens
- Le coût de l'absence d'une politique européenne sur la migration légale
- Le fond social européen +

Pour en savoir plus

Migration légale vers l'UE :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635559/EPRS_BRI\(2019\)635559_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635559/EPRS_BRI(2019)635559_EN.pdf)

La problématique migratoire :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635542/EPRS_BRI\(2019\)635542_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/635542/EPRS_BRI(2019)635542_EN.pdf)

La réforme du règlement Dublin : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/EP-Reform-DublinSystem-Briefing.pdf>

Les enjeux migratoires euro-méditerranéens :

[http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EXPO_STU\(2019\)603471](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EXPO_STU(2019)603471)

Le coût de l'absence d'une politique européenne sur la migration légale :

[http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_STU\(2019\)631736](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=EPRS_STU(2019)631736)

Le Fond social européen + :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2018/625154/EPRS_BRI\(2018\)625154_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2018/625154/EPRS_BRI(2018)625154_EN.pdf)

Centre de recherche du Parlement européen / Informations clés sur le Parlement européen

Cette note détaille les informations clés relatives au Parlement européen sur son mandat 2014-2019, notamment la composition du Parlement, la place des partis politiques représentés, le nombre de femmes députés, le système électoral européen à travers les Etats membres, la comparaison entre les résultats des élections nationales et européennes, les activités du Parlement, le coût annuel du Parlement.

Pour en savoir plus

Centre de recherche du Parlement européen / Rapport sur le coût de l'absence de migration légale

Ce rapport étudie la politique européenne de migration légale à travers l'adoption de différentes législations européennes et de sa mise en œuvre. Malgré l'existence d'un cadre juridique pour favoriser l'admission légale de ressortissant de pays tiers à l'UE, des lacunes importantes peuvent être constatés dans l'incorporation et la mise en œuvre des standards internationaux de défense des droits. L'existence de systèmes nationaux parallèles à la réglementation européenne amène à un traitement inégale des différents ressortissants de pays tiers et instaure des obstacles qui impact la capacité d'attraction de l'Europe mais aussi le respect des droits.

Pour en savoir plus

Rapport :

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/631736/EPRS_STU\(2019\)631736_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2019/631736/EPRS_STU(2019)631736_EN.pdf)

Agences et organes de l'UE

EASO / Rapports d'information sur l'Irak

L'EASO a publié deux rapports d'informations sur l'Irak portant sur la protection des acteurs, la mobilité interne et le ciblage des civils par les acteurs armés en Irak et sur la situation sécuritaire

Pour en savoir plus

Rapport Irak : <https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-publishes-coi-report-iraq-targeting-individuals>

Rapport situation sécuritaire : <https://www.easo.europa.eu/news-events/easo-publishes-coi-report-iraq-security-situation-and-information-civilians-killed>

Eurostat / Données sur les demandes d'asile en 2018

580 800 primo-demandeurs d'asile enregistrés en 2018, en baisse de 11% par rapport à 2017 Syriens, Afghans et Irakiens demeurent les principaux demandeurs

En 2018, 580 800 primo-demandeurs d'asile ont introduit une demande de protection internationale dans les États membres de l'Union européenne (UE), un chiffre en baisse de 11% par rapport à 2017 (654 600) et qui représente moins de la moitié du pic de 2015, lorsque 1 265 600 primo-demandeurs d'asile étaient enregistrés. Le nombre de primo-demandeurs d'asile en 2018 est comparable au niveau enregistré en 2014, avant les pics de 2015 et 2016.

Les Syriens (80 900 primo-demandeurs d'asile), les Afghans (41 000) et les Irakiens (39 600) étaient toujours les trois principales nationalités des personnes ayant sollicité une protection internationale auprès des États membres de l'UE en 2018, représentant ensemble près de 30% du nombre total de primo-demandeurs d'asile.

Pour en savoir plus

Communiqué : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Eurostat-DemadesAsile2018.pdf>

FRONTEX / Publication du rapport annuel du Forum consultatif sur les droits fondamentaux de l'agence

Le Forum consultatif sur les droits fondamentaux a publié son 6^{ème} rapport annuel sur ses activités en 2018. Le rapport présente plusieurs recommandations à l'attention de FRONTEX dans le renforcement de la protection des droits fondamentaux.

Le Forum salue la collecte de données détaillées par FRONTEX sur le genre et l'âge des personnes traversant les frontières extérieures de l'UE, représentant une étape importante dans l'identification et le référencement des enfants en situation de risque. Cependant, le sous-effectif de l'office des droits fondamentaux de l'agence reste une inquiétude. L'extension du mandat de Frontex et de ses activités requiert un office mieux équipé afin de s'assurer que les activités de l'agence s'effectuent dans le respect des droits fondamentaux.

En outre le forum encourage l'agence à réviser les mécanismes existants pour identifier et prendre en charge les violations potentielles des droits fondamentaux dans le cadre de ses opérations.

Pour en savoir plus

Communiqué et rapport : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news-release/frontex-consultative-forum-publishes-annual-report-MgLqPl>

Agence de l'UE pour les droits fondamentaux (FRA) / Bulletin annuel sur le respect des droits fondamentaux dans le cadre des politiques migratoires et d'asile

Le FRA publie tous les trimestres un rapport sur le respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale à travers l'Union européenne. Ce rapport synthétise les rapports pour l'année 2018. Le FRA indique que malgré la baisse des arrivées, les problématiques de protection des droits restent toujours d'actualité. Le rapport se concentre sur 3 points : les routes migratoires, les discours de haine et de violence à l'encontre des migrants, et les politiques d'asile.

Pour en savoir plus

Rapport : https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2019-beyond-the-peak-migration-annual-review-2018_en.pdf

Réseau européen des migrations / 25^{ème} bulletin d'information Octobre-Décembre 2018

Le réseau européen des migrations publie de manière trimestrielle un bulletin d'information regroupant les actualités récentes sur les développements politiques relatif à l'asile et aux migrations au sein de l'UE et des Etats membres.

Pour en savoir plus

Rapport : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/00_emn_25th_bulletin_final.pdf

Réseau européen des migrations / Rapport sur l'impact de la libéralisation des visas dans les pays de destination

Le réseau européen des migrations a publié une série de rapport sur l'impact de la libéralisation des visas sur les pays de destination. Ces rapports intègrent notamment l'impact sur l'augmentation du nombre de demandes d'asile dans les Etats membres. Afin de faire face à cette augmentation, le rapport propose notamment d'ajouter les pays bénéficiant d'une libéralisation des visas à la liste nationale des pays d'origine sûre, et mettre en place des campagne d'informations ciblée dans les pays d'origine en coopération étroite avec les autorités.

Pour en savoir plus

Résumé : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/docs/pages/00_eu_visa_liberalisation_2019_inform_en_0.pdf

Rapport : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/docs/pages/00_eu_visa_liberalisation_2019_synthesis_report_en_0.pdf

Fiche synthèse : https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/docs/pages/00_eu_visa_liberalisation_2019_flash_en_0.pdf

Institutions européennes

Conseil de l'Europe / Le rôle de l'éducation dans l'intégration des réfugiés

Le Conseil de l'Europe, le HCR et la Ville de Strasbourg ont organisé une table ronde sur le rôle de l'éducation dans l'intégration des réfugiés à leurs sociétés d'accueil, dans le cadre du Passeport européen de qualifications pour les réfugiés.

Pour en savoir plus

Communiqué : https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/Dgh51iCGvfbg/content/the-role-of-education-in-supporting-refugees-integration-joint-event-in-strasbourg?_101_INSTANCE_Dgh51iCGvfbg_languageId=fr_FR

Organisations des Nations unies

HCR / Rapport sur les intentions de retour des réfugiés syriens

Le HCR a publié un rapport sur les intentions de retour des Syriens suite à des entretiens conduits entre novembre 2018 et février 2019 en Egypte, au Liban, en Jordanie et en Irak. Depuis 2017, plusieurs enquêtes ont été menées afin de collecter les intentions et les appréhensions des réfugiés syriens. 13 000 syriens réfugiés ont été entendus dans cette enquête.

Pour en savoir plus

Rapport : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/68443>

HCR / Rapport mensuel Europe, suivi des disparus en mer et réinstallation

Le HCR publie mensuellement des rapports sur la situation européenne, incluant un état des lieux des arrivées, les évolutions des politiques nationales, un rapport sur la réinstallation, et le suivi des morts et des disparus en mer. En février 2019, plus de 3600 réfugiés et migrants sont entrés en Europe par l'Italie, la Grèce et l'Espagne. Les arrivées sont globalement en baisse sur les différents pays d'entrée.

Pour en savoir plus

Rapport Europe : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/68423>

Données morts et disparus en mer : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/68525>

Réinstallation : <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/68310>

HCR / Sans perspective de réinstallation, les réfugiés protestent contre les conditions de détention en Libye

Le HCR est vivement préoccupé par des informations faisant état d'un recours à la force contre des manifestations de demandeurs d'asile la semaine dernière au centre de détention de Triq al-Sikka en Libye. Les manifestations sont motivées par la frustration et l'anxiété des demandeurs d'asile détenus dans des conditions abjectes depuis des mois, sans aucune autre solution en vue.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr-fr/news/briefing/2019/3/5c7f8466a/perspective-reinstallation-refugies-protestent-contre-conditions-detention.html>

OIM / Méditerranée occidentale : près de la moitié des migrants récemment arrivés en Espagne font état d'exploitation et de maltraitance

Selon une étude du contrôle des flux de l'OIM, auprès de plus de 1300 migrants et réfugiés en Espagne e, 2018, 48% personnes interrogées ont indiqué avoir connu au moins une expérience directe en lien avec la traite, l'exploitation ou la maltraitance en voyageant le long de l'itinéraire de la Méditerranée occidentale.

Les principaux pays d'origine des 1 341 personnes interrogées étaient la Guinée (29%), le Mali (19%), la Côte-d'Ivoire (14%), le Cameroun (6%), le Sénégal (6%), le Maroc (5%) et l'Algérie (4%). Ces pays font partie des 10 principales nationalités enregistrées dans les statistiques de 2018. Le français est la langue la plus communément parlée, par 23 pour cent des personnes interrogées.

L'étude montre que les migrants et réfugiés en provenance du Cameroun, de Gambie et de Guinée sont ceux qui avaient la plus importante proportion de réponses positives (67%, 63% et 62% respectivement) à au moins l'une des cinq questions posées en lien direct avec une expérience de traite, d'exploitation et de maltraitance. Les migrants originaires du Maroc (6%), d'Algérie (13%) et de Mauritanie (24%) étaient les moins concernés.

Pour en savoir plus

Communiqué : <https://www.iom.int/fr/news/mediterranee-occidentale-pres-de-la-moitie-des-migrants-recemment-arrivees-en-espagne-font-etat>

Organisations de la société civile

AIDA / Mise à jour des rapports nationaux

La plateforme européenne d'informations sur les politiques d'asile dans les Etats européens a mis en ligne les mises à jour des rapports nationaux incluant :

- La Belgique
- Les Pays-Bas
- Chypre
- Croatie
- Espagne
- France
- Royaume-Uni
- Roumanie
- Serbie
- Malte
- Pologne
- Slovaquie
- Irlande
- Suisse
- Bulgarie

Pour en savoir plus

Site AIDA : <http://www.asylumineurope.org/>

Amnesty International / Rapport sur les violences à l'encontre des réfugiés et des migrants sur la route des Balkans

Le rapport d'Amnesty International dénonce les opérations de refoulement et d'expulsions violentes, régulières et collectives à l'encontre de demandeurs d'asile et de réfugiés en Bosnie Herzégovine à la frontière avec la Croatie.

Pour en savoir plus

Communiqué : https://www.amnesty.org/en/latest/news/2019/03/croatia-eu-complicit-in-violence-and-abuse-by-police-against-refugees-and-migrants/?utm_source=ECRE+Newsletters&utm_campaign=e1381d4744-EMAIL_CAMPAIGN_2019_03_13_01_07&utm_medium=email&utm_term=0_3ec9497afd-e1381d4744-422317561

Rapport : <https://www.amnesty.org/download/Documents/EUR0599642019ENGLISH.PDF>

Focus nationaux

Allemagne / Décision de la Cour de Justice de l'UE – Transfert Dublin : Des insuffisances dans le système social de l'État membre concerné ne permettent pas, à elles seules, de conclure à l'existence d'un risque de tels traitements

Un demandeur d'asile peut être transféré vers l'État membre qui est normalement responsable du traitement de sa demande ou qui lui a déjà accordé une protection subsidiaire à moins que les conditions de vie prévisibles des bénéficiaires d'une protection internationale l'y exposeraient à une situation de dénuement matériel extrême, contraire à l'interdiction des traitements inhumains ou dégradants.

Pour en savoir plus

Résumé de la décision : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/cour-de-justice-arret-dublin-iii-ibrahim-sharqawi-ea-et-magamadov-affaires-jointes-affaires-jointes-c-29717-c-31817-c-31917-c-43817.html>

Irlande / Ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

Connue sous le nom de Convention d'Istanbul, elle a pour objectif de mettre un terme à toute forme de violence à l'égard des femmes. Elle exige d'ériger en infraction pénale et de sanctionner juridiquement différentes formes de violence à l'égard des femmes, en particulier la violence domestique, le harcèlement sexuels et la violence psychologique.

Pour en savoir plus

Communiqué : https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/Dgh51iCGvfbg/content/ireland-ratifies-treaty-to-end-violence-against-women?p_r_p_564233524_resetCur=false&_101_INSTANCE_Dgh51iCGvfbg_languageld=fr_FR
